

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 octobre 2017

Le deux octobre mil dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur TAVERNIER Pierre, Maire.

Etaient présents : Pierre TAVERNIER, Sylvie BOYAT, Murielle LAROCLETTE, Jean BUGNANO, Didier CHANDAVOINE, Frédéric DENUELLE, François DESTORS, Philippe JAMBON et Pierre-Yves PELLE-BOUDON.

Secrétaire de séance : Sylvie BOYAT

## **Informations de Monsieur le Maire**

Gîte 12 : les travaux d'isolation par l'extérieur ont commencé

Assainissement : nous sommes toujours en attente d'un devis actualisé

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

## **Conseil Municipal – démission de la 1<sup>ère</sup> adjointe suite à donner**

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.

Suite à la démission de Madame Danièle Mathieu du poste de 1<sup>ère</sup> adjointe, il vous est proposé de porter à deux le nombre de postes d'adjoint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** la détermination à deux postes le nombre d'adjoints au maire

## **Villages d'accueil**

Edith Tavernier, Animatrice de la Politique « Villages d'accueil » portée par Syndicat Mixte du Pays Beaujolais, présente au Conseil la démarche d'expérimentation entreprise suite au séminaire du mois de mars qui a rassemblé 80 participants de 25 villages pour une demi-journée de travail. Frédéric Denuelle et Pierre Tavernier ont participé à ce séminaire.

5 actions d'expérimentation, des ateliers, ont été proposées aux villages d'accueil à la suite de cette rencontre dans le but de produire des outils et des méthodes transposables pour les autres villages dans le déploiement de leur politique d'accueil.

L'atelier 1 a pour but de créer un « jeu diagnostic » pour échanger dans chaque village sur les enjeux liés à l'accueil (les maisons vides, le foncier, l'école, le développement du village...) et définir collectivement comment on imagine notre village dans 10 ans.

Si Cenves souhaite devenir village pilote de cet atelier, nous pourrions être accompagnés par une équipe de « designers » pour nous aider à travailler de manière ludique, créative en animant des temps de travail pour imaginer notre devenir et l'avenir du village : comment valoriser nos potentiels et nos atouts, comment lever nos freins.

Cette action favoriserait l'échange avec les habitants dans le village pour orienter son développement et permettrait de créer un outil qui pourra être utilisé ensuite en autonomie par tous les villages qui le souhaitent.

Il faudrait avoir terminé ce travail avant juillet 2018.

Après l'exposé d'Edith Tavernier, un tour de table permet de recueillir des réactions plutôt favorables des membres du Conseil.

Il est décidé que le Conseil prendra une décision définitive lors de sa prochaine réunion pour se laisser le temps de la réflexion.

### **Commémorations**

Les cérémonies commémoratives en hommage aux victimes des dernières guerres auront lieu le **dimanche 12 novembre** devant les monuments aux morts de Vieux-Château à 11h00 et du Bourg à 11h30.

Celles-ci seront suivies d'un vin d'honneur servi dans la salle du conseil de la Mairie.

Le repas offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune, sera servi au restaurant Dargaud chez Sabine et Jean à 12h15 le **dimanche 19 novembre**.

### **Décisions modificatives – virements de crédits**

Sans objet

### **Questions diverses**

- *Programme TEPCV*

Dans le cadre du programme TEPCV en lien avec la C.C.S.B., nous devons bénéficier de plantations pour la création d'une nouvelle haie vers l'aire de jeux de la Madone. Celle-ci pourrait être plantée fin novembre. La municipalité se renseigne pour prévoir l'arrachage de la haie existante.

- *Formation 1<sup>er</sup> secours – salle des fêtes*

Une nouvelle session de formation aux premiers secours est envisagée. Une date sera proposée prochainement.

Fin de la réunion à 21h15